

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

*Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA*

---

**CONSEIL EXECUTIF  
QUINZIÈME SESSION ORDINAIRE  
24 – 30 Juin 2009  
Syrte (LIBYE)**

**EX.CL/506 (XV)**

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT  
DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE CONJOINTE DE  
DIALOGUE AFRIQUE-UE ET SON PLAN D'ACTION**

**NOTE INTRODUCTIVE :**  
**RAPPORT DU DIALOGUE AFRIQUE – UE :**  
**COMMUNIQUE DE LA DOUZIEME REUNION MINISTERIELLE DE LA**  
**TROÏKA-AFRIQUE – UE, LUXEMBOURG, 28 AVRIL 2009**

Dans le cadre du Dialogue Afrique – UE, la 12<sup>ème</sup> Réunion ministérielle de la Troïka a eu lieu le 28 avril 2009 à Luxembourg.

Outre la crise économique et financière actuelle, l'agenda sur le changement climatique, et l'échange de vues sur les développements récents intervenus depuis la 11<sup>ème</sup> Troïka ministérielle (y compris les questions de paix et de sécurité), les Ministres ont discuté de la **Mise en œuvre de la Stratégie conjointe Afrique UE et du Premier Plan d'action.**

Les Ministres se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, ont réaffirmé leur engagement ferme et continue dans cette tentative ambitieuse et de grande portée, et ont souligné la nécessité de réaliser davantage de progrès réelles aux niveaux politique et technique-opérationnel. Ils ont reconnu l'exécution des 8 projets de feuilles de route de la mise en œuvre de la stratégie élaborés par les Groupes d'experts conjoints informels (JEG), en tant que documents évolutifs et convenus pour l'utilisation des feuilles de route devant servir de base à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie conjointe.

Les Ministres ont eu une réunion fructueuse avec les représentants du Parlement européen et du Parlement panafricain, ont approuvé leurs propositions sur l'engagement dans la mise en œuvre de la Stratégie conjointe comme base de leur travail futur, ont approuvé la tenue d'un atelier sur les aspects financiers de la Stratégie conjointe à Addis-Abeba, après le 21 septembre 2009. Ils ont également salué les progrès enregistrés dans le cadre de l'engagement de la société civile dans le processus de mise en œuvre, et ont convenu d'entreprendre un examen global à mi-parcours de la Stratégie conjointe et du Plan d'action lors de leur prochaine réunion d'automne 2009.

**Voie à suivre**

Afin de s'assurer que des progrès réels ont été réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie conjointe et du Premier plan d'action, il faudrait prendre les actions suivantes :

1. Aborder de manière globale la question du financement adéquat de l'architecture et des activités/projets. Les deux parties africaine et de l'UE doivent se préparer à prendre dès que possible des engagements en matière de ressource ;
2. A la lumière de ce qui précède, toutes les parties devraient être encouragées à prendre les mesures idoines pour s'assurer du succès de l'atelier sur le financement prévu en septembre 2009 ;
3. Les communautés économiques régionales, qui sont des composantes de l'intégration continentale de l'Afrique, doivent jouer un rôle actif dans le processus de mise en œuvre. A cet égard, les CER qui n'ont pas encore exprimé leur intérêt dans les huit partenariats, devraient être encouragés à le faire afin de garantir le succès de la mise en œuvre ;
4. Les Etats membres devraient s'assurer de la désignation d'experts de grande envergure pour participer au travail des groupes d'experts conjoints. Cela est nécessaire pour garantir des contributions de qualité du Groupe d'Experts mixtes.



## RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE CONJOINTE DE DIALOGUE AFRIQUE-UE ET SON PLAN D'ACTION

### INTRODUCTION

Dans le cadre du Dialogue Afrique-UE, la 12ème réunion de la Troïka ministérielle a eu lieu à Luxembourg le 28 avril 2009. La réunion des ministres a été co-présidée par S.E. Jan Kohout, Vice-ministre des Affaires étrangères de la République Tchèque et Président en exercice du Conseil de l'Union Européenne (UE) et S.E. Dr. Ali A. Treki, Secrétaire en charge des Affaires de l'Union Africaine de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne socialiste et populaire et Président en exercice du Conseil exécutif de l'Union Africaine.

La Troïka UE comprenait également S.E. Javier Solana, Haut Représentant de l'UE pour la Politique commune des Affaires étrangères et de la Sécurité, S.E. M. Louis Michel, Commissaire de l'UE pour le Développement et l'Aide humanitaire et les Relations avec les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, S.E. Frank Belfrage, Secrétaire d'état au Ministère des Affaires étrangères de la Suède.

La Troïka Africaine comprenait également S.E. l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire de l'UA en charge de Paix et de Sécurité et S.E. l'Ambassadeur Mohammed Omar Maundi de la Tanzanie, Ambassadeur de la Tanzanie auprès de l'Ethiopie et de l'Union Africaine.

### I. Défis Globaux

#### 1. a. Crises Economiques et Financières

1. Les Ministres ont salué les résultats du Sommet du G-20 de Londres et ont souligné la nécessité d'une approche globale et concertée et des réponses durables au désordre économique global actuel. Ils ont souligné qu'il était impossible de réaliser la reprise économique sans une solidarité forte entre les pays développés et ceux en développement. A cet égard, ils ont rappelé que le Partenariat Afrique-UE a été vital à assurer l'implication de l'UA, de la CUA et du Président du NEPAD dans le Sommet de Londres.
2. La partie UE a réitéré sa volonté d'honorer ses engagements relatifs aux APD en dépit de la crise et a rappelé l'augmentation de la contribution totale à l'APD par les Etats membres de l'UE à approximativement 0,40% de leur RNB, rappelant le rôle essentiel de l'APD comme un complément aux autres sources de financement au développement. Les deux parties attendent avec espoir les discussions au niveau des Ministres en charge du Développement du G8 les 21 et 22 mai 2009 conduisant au Sommet du G8 en Italie (8-10 juillet 2009).
3. Les Ministres ont pris acte avec intérêt l'initiative de la Commission Européenne du 8 avril 2008 sur "Soutenir les pays en développement à faire face à la crise", en proposant des actions opportunes, ciblées et coordonnées pour l'ensemble de l'Union Européenne. Les Ministres ont souligné que l'initiative reflétait la forte solidarité qui existait entre l'UE et le monde en développement et la détermination de l'UE à prendre le devant pour aider les pays en développement à surmonter la crise actuelle. Dans leurs discussions, les ministres ont identifié les actions suivantes d'importance primordiale pour aider les pays en développement à faire face à la crise:
  - Honorer les engagements pour réaliser leurs buts de l'APD d'ici 2010 et 2015 ;

- Développer des nouveaux moyens pour la livraison de l'aide en vue de stimuler l'activité du secteur privé et donner plus de possibilités aux autres sources à l'aide publique; dans ce cadre, des sources innovatrices de financement doivent être développées et mobilisées davantage;
  - Protéger les pays en développement les plus vulnérables, avec l'aide de tous les instruments disponibles y compris en mettant sur pied un FLEX de vulnérabilité et y compris à travers l'appui budgétaire pour assurer la fourniture des services sociaux clés;
  - Stimuler la croissance et la création d'emplois à travers i) la réalisation des maillons manquants d'infrastructures, discutée récemment au Sommet de l'UA à Addis Abéba en février 2009 pour lesquels l'UE vise à accorder un appui à travers un Fonds Fiduciaire renforcé et reformé pour les infrastructures, ii) revitaliser l'agriculture, particulièrement à travers l'initiative de l'UE lancée récemment de la Facilité Alimentaire de €1milliard, iii) soutenir le commerce et les investissements y compris en continuant à fournir une assistance liée au commerce à la hauteur de €2 milliards en 2009 et 2010, iv) exploiter le potentiel du secteur informel pour la création d'emplois ;
  - Appuyer les investissements étrangers directs comme une composante importante du financement du développement et la lutte contre la pauvreté en Afrique ;
  - Continuer à traiter de la question de la dette extérieure à travers les différentes initiatives existantes et les fora internationaux en vue de trouver une solution satisfaisante et durable à ce problème qui continue d'être un obstacle sérieux au développement de plusieurs pays africains.
4. Les Ministres ont rappelé l'importance de progresser vers les Accords de Partenariat Economique (APE) complets, dans l'esprit de l'Accord de Cotonou et les dispositions de la Stratégie conjointe Afrique-UE.
  5. Les Ministres ont souligné l'importance d'une "meilleure aide" et ont convenu d'exploiter pleinement les possibilités d'une plus grande efficacité d'aide, de cohérence politique et de coordination des donateurs. La mise en œuvre effective de la Stratégie conjointe Afrique-UE était une épreuve pour la crédibilité de l'UE et de l'Afrique sur cette question clé.
  6. Les Ministres ont salué la décision des Dirigeants au Sommet du G-20 à Londres de se réunir de nouveau vers la fin de l'année et ont demandé une représentation Africaine appropriée au niveau national et régional à cette réunion. Ils ont demandé en outre à l'UA et à son programme socio-économique, NEPAD, de rester continuellement impliqué dans ce processus. Les Ministres ont souligné la nécessité pour l'Afrique et l'UE d'utiliser la Stratégie conjointe pour renforcer davantage le dialogue politique sur les intérêts communs et les mesures possibles en vue de surmonter la crise financière et économique.
  7. Les Ministres ont pris note de l'augmentation des ressources du FMI convenue au récent Sommet du G20 à Londres. A cet égard ils ont noté les points de vue exprimé par la partie Africaine qui a demandé une plus grande flexibilité pour accéder aux ressources y compris à travers une révision du cadre macroéconomique de la soutenabilité de la dette et le système d'évaluation.

## 1.b Programme de Changement climatique: Préparer la Conférence de Copenhague

8. Les Ministres ont convenu que la vision commune de l'Afrique et de l'UE concernant le Programme du Changement climatique doit être poursuivie dans le cadre de la Stratégie conjointe et la Déclaration conjointe sur le Changement climatique adoptée à Addis Abéba le 1<sup>er</sup> Décembre 2008 avant la Conférence de Poznan (Pologne) comme un premier résultat de la mise en œuvre du Partenariat Afrique-UE sur le Changement climatique. Ils ont également demandé la mise en œuvre de la Déclaration conjointe comme un cadre approprié pour faire avancer les efforts conjoints Afrique-UE concernant la Conférence des NU de Copenhague sur le Changement climatique en décembre 2009 et au-delà.
9. Les Ministres ont convenu de l'impératif d'assurer que les derniers tours des négociations des Nations Unies prévus pour 2009 produisent des résultats concrets et fraient la voie pour un nouvel accord mondial ambitieux pour lutter contre le changement climatique qui sera conclu à la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique à Copenhague en décembre
10. Les Ministres ont noté que la réunion de Bonn, qui a pris fin le 8 avril 2009, a marqué le premier tour de négociations depuis la Conférence des NU sur le Climat en décembre dernier à Poznan (Pologne), qui a accepté de pousser le processus en "mode de négociations totales".
11. Les Ministres ont considéré que les discussions à Bonn ont permis d'identifier les domaines de convergence, d'explorer les options pour traiter les points de divergence et de mettre en exergue les vides qui doivent être comblés avant qu'un accord soit conclu. Les résultats des négociations de Bonn en mars-avril édifieront le projet préliminaire des textes de négociations du Président qui doit être présenté à temps pour la prochaine session de négociations en juin. L'UE a rappelé sa position globale sur l'Accord de Copenhague dans une série de conclusions du Conseil.
12. Les Ministres ont pris acte que l'UE reste engagé à jouer un rôle de premier plan pour trouver un Accord global sur le Changement climatique à Copenhague en décembre 2009, conçu à limiter le réchauffement de la terre au-dessous de 2°C. A cet effet, l'UE a rappelé son engagement de réduire les émissions de 30% comme sa contribution à un tel Accord à condition que les autres pays développés contribuent adéquatement en conformité avec leurs responsabilités et leurs capacités respectives. Des sources de financement extérieures et nationales considérables, privées et publiques, seraient nécessaires pour financer les actions d'atténuation et d'adaptation, en particulier dans les pays en développement les plus vulnérables. L'UE contribuera sa juste part du financement de telles actions dans les pays en développement. Les discussions futures sur la génération de soutien financier doivent se concentrer, entre autres, sur les approches différentes, y compris une approche contributive basée sur une échelle acceptée, basées sur le marché, des approches sur les arrangements pour la vente aux enchères ou une combinaison de ces ou autres options. L'UE a exprimé le point de vue que le changement climatique doit être intégré dans les plans et les politiques nationaux de développement pertinents. L'UE a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la participation des femmes dans les activités liées au Changement climatique et dans le processus de prise de décision.
13. La partie Africaine a souligné la nécessité d'une sensibilisation publique accrue des implications sociales, économiques et écologiques que les changements climatiques posent et l'urgence des actions en termes de mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation. L'UA a mis l'emphase sur les efforts en cours au niveau du Continent Africain en vue de veiller à ce que les pays africains et les Communautés économiques

régionales se préparent à temps et parlent d'une seule voix au cours des cycles de négociations en 2009.

14. Les Ministres ont souligné que les intérêts communs de l'Afrique et de l'UE concernant le Programme sur le Changement climatique doivent être poursuivis dans le cadre de la Stratégie conjointe tel que recommandé par le Groupe de travail conjoint.

## **II. Mise en œuvre de la Stratégie conjointe/Premier Plan d'action:**

15. Les Ministres ont salué les progrès réalisés depuis la dernière réunion de la Troïka ministérielle dans la mise en œuvre du Partenariat Stratégique entre l'Afrique et l'UE. Ils ont souligné leur engagement soutenu et fort à cette tâche ambitieuse et de grande portée et ont souligné la nécessité de plus de progrès tangibles au niveau politique et technique-opérationnel. Dans le contexte international actuel, il est impératif pour l'Afrique et l'UE de mettre en commun leurs efforts et de traiter ensemble la crise économique et financière complexe. Plus qu'avant, les deux parties doivent également saisir les nouvelles occasions d'œuvrer ensemble sur les questions brûlantes telles que la Paix et la Sécurité, le Changement climatique ou l'accès et la sécurité de l'énergie. Enfin, les Ministres ont réitéré leur détermination de développer la dimension axée sur la population du Partenariat. Ils ont encouragé les parlements et les acteurs non-étatiques et en particulier la Société civile et le secteur privé de participer activement dans le Programme de Lisbonne et ont demandé aux Groupes d'experts conjoints (JEG) de les associer dans leurs travaux respectifs et de faciliter leur participation effective.

16. En ce qui concerne le Premier Plan d'action (2008-2010) de la Stratégie, les Ministres:

- a. ont salué les résultats obtenus par les huit partenariats thématiques acceptés à Lisbonne. Ils ont reconnu la présentation des 8 projets de feuilles de route de mise en œuvre préparées par les Groupes informels d'experts conjoints comme documents vivants. Les documents détaillés seront mis sur le site web conjoint. Les Ministres espéraient recevoir régulièrement des informations actualisées sur les progrès réalisés dans toutes les initiatives acceptées à Lisbonne. Ils ont convenu d'utiliser les feuilles de route actualisées comme base de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie conjointe. Les ministres ont invité tous les Groupes d'experts conjoints informels à:

- peaufiner davantage les feuilles de route en vue de mieux identifier leurs priorités, leurs projets, leurs acteurs, leurs ressources, leurs dates limites et leurs résultats,
- s'atteler aux manques de ressources, de mécanismes de mise en œuvre ou d'arrangements d'appui,
- contacter proactivement les parties prenantes et les partenaires internationaux qui n'ont pas été assez impliqués,
- faire une évaluation à mi-parcours dans leur partenariat respectif.

- b. ont accueilli favorablement les résultats positifs des réunions informelles tenues entre les Présidences et les Commissions de l'UE et de l'UA, et les Parlements Européen et Panafricain (PE et PAP). Avant la réunion de la Troïka, les Ministres ont eu une réunion fructueuse avec les représentants du PE et du PAP et ont discuté en particulier les dernières propositions conjointes des parlements sur leur implication active dans la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie conjointe, se référant particulièrement à :

- la participation des représentants du Parlement Européen et du Parlement Pan Africain dans les réunions des Groupes d'experts conjoints informels et les réunions du Groupe de travail conjoint ;
- les deux parlements ayant été entendus et ayant eu l'occasion de faire des commentaires ou des recommandations et des suggestions sur le Rapport annuel intérimaire ou sur des sujets et actions précis relatifs aux partenariats pour examen par la Troïka ministérielle,
- les Présidents du Parlement Pan africain et du Parlement Européen étant invités à assister à l'ouverture officielle de ces Sommets et de présenter aux participants du Sommet les conclusions de leurs parlements sur la mise en œuvre du Plan d'action et leurs suggestions pour les futures orientations de la Stratégie.



Les Ministres ont entériné ces propositions comme une base solide pour un travail approfondi (voir l'Annexe 1) et espèrent avoir des échanges plus réguliers avec les deux parlements sur cette question.

- c. ont salué et entériné les résultats du Groupe de travail conjoint Afrique-UE(JTF) tenu à Bruxelles (17-18 mars 2009) pour la première fois sous le nouveau format, réunissant les services des deux Commissions, les Co-présidents Africains et Européens des Groupes d'experts conjoints(JEG), les coordonnateurs/points focaux nationaux et les représentants des Présidences UE et UA, du PE et PAP et les Sociétés civiles des deux continents. Les Ministres ont souligné l'importance du JTF pour traiter les questions transversales et pour renforcer la coopération, la coordination et les synergies entre les parties prenantes clés de la Stratégie conjointe. Ils ont, donc, entériné le nouveau format et ont demandé aux deux Commissions d'organiser en conséquence les prochaines réunions du JTF et avant les réunions de la Troïka ministérielle à l'avenir.
  - d. ont pris note de la Décision de la Conférence de l'Union Africaine sur le Dialogue Afrique-UE adoptée à sa dernière session à Addis Abéba (1-3 février 2009). Les Ministres ont exhorté de nouveau les Etats membres de l'UE et de l'UA, les CER africaines et les autres parties prenantes de s'impliquer effectivement dans la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie conjointe et de veiller à l'allocation des ressources nécessaires pour encourager sa mise en œuvre effective. L'implication des CER et des autres organisations régionales est cruciale pour produire des résultats dans tous les partenariats, en particulier ceux relatifs au Paix et Sécurité et le Commerce et l'Intégration régionale et les Infrastructures. Les Ministres ont entériné en particulier l'organisation d'un atelier sur les aspects de financement de la Stratégie conjointe à Addis Abéba après le 21 septembre 2009 immédiatement après le Groupe de travail (JTF) élargi et ont demandé aux deux Commissions de commencer les préparations nécessaires. Les Ministres ont demandé à toutes les autres parties prenantes de contribuer à ces préparations.
  - e. Enfin et surtout, les Ministres ont salué le progrès considérable réalisé des deux côtés de mieux impliquer les représentants des Sociétés civiles Africaines et Européennes dans la Stratégie conjointe. Ils ont noté que le Comité directeur intérimaire de la Société civile UA, mis en place à Accra en mars 2007, et reconstitué dans le cadre de l'ECOSOCC à Nairobi en mars 2009, suivait activement la mise en œuvre de la Stratégie et qu'un organe analogue Européen a été établi au printemps de 2008. Ils ont également noté que les représentants des Sociétés civiles ont commencé à participer dans les premiers JEG. Les Ministres ont, donc, demandé aux représentants des Sociétés civiles et les co-présidents des JEG d'établir rapidement des mécanismes d'un dialogue et d'une coopération effectifs entre eux et de s'assurer qu'au moins un représentant de chaque côté participe dans chacun des JEG.
17. Sur la base de ce qui précède, les Ministres ont convenu de faire une évaluation exhaustive à mi-parcours de la Stratégie conjointe et du Plan d'action à leur prochaine réunion en automne 2009.

### **III. Développements récents depuis la dernière réunion de la Troïka**

#### **III. a ) Questions de Paix et de Sécurité en Afrique**

##### **Soudan**

18. Concernant le Soudan, les Ministres ont réaffirmé l'importance stratégique de la mise en œuvre de l'Accord Global de Paix (CPA) qui constitue une perspective d'une transformation politique nationale, politique et démocratique pacifique du Soudan. Dans ce contexte, les Ministres ont accueilli favorablement l'annonce que des élections générales à travers le pays seront organisées en février 2010.
19. Les Ministres ont salué les efforts récents de la Communauté internationale à relancer le processus de paix au Darfour. Ils ont en particulier exprimé leur appréciation pour le rôle central du médiateur conjoint UA/NU, Djibril Bassolé et du soutien des initiatives régionales et internationales dans ce processus. Les Ministres ont mis l'accent sur l'importance de faire des progrès dans les pourparlers de paix et ont invité tous les acteurs Soudanais à surmonter rapidement l'impasse actuelle et de se montrer à la hauteur de leurs responsabilités. Les Ministres ont souligné la nécessité d'assurer la continuité de l'aide humanitaire aux personnes les plus vulnérables du Soudan, en particulier les femmes et les enfants. Dans ce contexte, l'UE a souligné sa position invitant le Gouvernement soudanais à renverser sa décision de retirer les permis des 3 ONG nationales et 13 ONG internationales. Les Ministres ont demandé au Gouvernement du Soudan de promouvoir un environnement propice aux opérations humanitaires effectives et ont invité toutes les parties prenantes de respecter les droits humanitaires, y compris le communiqué conjoint sur la facilitation de l'aide humanitaire au Darfour.
20. Les Ministres ont discuté les implications de la décision de la Cour Pénale Internationale (CPI). Ils ont réitéré l'importance de combattre l'impunité en conformité avec les principes établis et le droit international. Les Ministres ont rappelé leurs positions respectives sur les décisions prises par la CPI. L'UE a rappelé que la Cour Pénale Internationale (CPI) est une institution judiciaire indépendante et joue un rôle fondamental dans la promotion de la justice et a réitéré son appel au Gouvernement Soudanais de coopérer avec la CPI. La partie Africaine a réitéré sa position demandant le report du processus de la CPI conformément à l'Article 16 des Statuts de Rome sur la CPI et a souligné que la recherche de la justice doit être poursuivie d'une manière à ne pas entraver ou met en péril la promotion de la paix et la sécurité durables et le Processus de paix au Darfour. Les deux parties ont accueilli favorablement la mise sur pied d'un Groupe de Haut niveau de l'UA sur le Darfour, dirigé par l'ancien Président Thabo Mbeki avec le mandat d'examiner la situation au Darfour.

#### **Tchad/Soudan**

21. Les Ministres ont souligné l'importance de la normalisation des relations entre le Soudan et le Tchad. L'effet de débordement avec les activités en cours des groupes de rebelles des deux côtés de la frontière reste une préoccupation sérieuse. Ils ont invité tous les acteurs de la région d'intensifier leurs efforts, y compris dans le cadre de l'accord de Dakar, à trouver une solution politique aux tensions.

#### **Tchad**

22. Les Ministres ont souligné qu'un engagement sérieux de la part du gouvernement et de l'opposition du Tchad est nécessaire dans le cadre de l'Accord politique du 13 août 2007 signé à Syrte(Libye) afin de consolider le processus démocratique. Ils ont salué le progrès avec l'adoption d'une législation cruciale et ont invité les parties à poursuivre leurs efforts en vue de l'organisation des élections libres et transparentes dans un temps limite raisonnable. Les Ministres ont également accueilli favorablement le transfert de l'autorité d'EUFOR Tchad/RCA au MINURCAT le 15 mars 2009. Ils ont reconnu le déploiement d'EUFORT comme une contribution à un environnement amélioré de sécurité générale pour le personnel international et d'aide humanitaire ainsi que pour la population locale dans les zones d'opération.

## Somalie

23. Les Ministres ont convenu que l'élection du Président Sheikh Sharif Sheikh Ahmed et la mise en place du nouveau gouvernement de transition ouvre une fenêtre d'opportunité pour établir la paix et la stabilité en Somalie. Ils ont invité toutes les parties encore opposées au processus politique de s'abstenir de toute violence et de saisir l'occasion d'établir la paix et le développement en Somalie. Les deux parties ont salué les résultats de la Conférence sur la Somalie tenue à Bruxelles les 22 et 23 avril 2009 pour aider le Gouvernement de transition à créer les conditions sécuritaires nécessaires, pour mettre en place les institutions d'état et pour promouvoir la réconciliation nationale. L'UE a fait une annonce de contribution de 125 millions \$EU d'un total de contributions de 211 millions \$EU. Ils ont déclaré leur engagement continu à appuyer le nouveau gouvernement à, entre autres, à reconstruire les infrastructures, à fournir l'aide humanitaire et à créer les opportunités d'emplois.
24. L'UE a félicité l'UA pour son travail en Somalie à travers l'AMISOM, mettant en exergue le courage des troupes du Burundi et de l'Ouganda. La partie Africaine a exprimé son appréciation à l'UE pour son soutien à l'AMISOM et a demandé la mise en œuvre rapide de la Résolution SCNU 1863(2008). Entretemps, l'UA lance un appel aux NU pour fournir le soutien logistique à l'UA en conformité avec ladite Résolution. Les Ministres ont souligné l'importance de développer le secteur de sécurité de la Somalie, tout en renforçant simultanément la bonne gouvernance et l'état de droit dans le pays. Les Ministres ont demandé aux pays qui ont fait l'annonce de contributions de troupes à l'AMISOM de les déployer d'urgence en Somalie en vue d'atteindre l'effectif d'AMISOM initialement mandaté de 8000 soldats afin de stabiliser la situation de la sécurité en dans le pays.
25. Les Ministres ont noté que la piraterie au large des côtes somaliennes et dans le Golfe d'Aden continue d'être une menace à la sécurité régionale et au commerce international. A cet égard, la partie Africaine a exprimé son appréciation à l'UE pour sa contribution aux efforts internationaux pour améliorer la sécurité maritime au large des côtes de la Somalie par le déploiement de l'opération navale, la NAVFORATLANTA UE. Cette contribution, qui fait partie de l'action internationale coordonnée contre la piraterie, est essentielle pour assurer la protection des navires du Programme Alimentaire Mondial acheminant de la nourriture aux personnes déplacées en Somalie ainsi que pour contenir la piraterie au large des côtes Somaliennes et dans le Golfe d'Aden particulièrement. Les Ministres ont convenu qu'il y avait un lien entre la piraterie, la sécurité et le développement et que la coopération régionale ainsi que le renforcement des capacités étaient nécessaires pour traiter les causes profondes de la piraterie.

### III. b) Le Fléau de Coups d'état

#### Madagascar

26. Les deux parties ont débattu la situation dans le pays suite à la déposition anticonstitutionnelle du Président Ravalomanana. La partie UA a informé la réunion des efforts de médiation elle déployait avec les NU, la SADC, la COI et le Conseil de Eglises et le Représentant de la Francophonie. La réunion a débattu les résultats des sommets de la SADC du 19 et 30 mars. Les deux parties ont indiqué les dispositions qu'elles ont prises concernant le pays et ont discuté les voies et moyens pour contribuer à une solution à la crise. Les Ministres ont demandé l'organisation rapide des élections nationales et le retour à l'ordre constitutionnel. L'UE a exprimé son appui pour la convocation du Groupe de contact international par l'UA le 30 avril 2009.

#### Mauritanie

27. Les Ministres ont salué les efforts récents déployés par l'UA et ont pris note de la décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA à sa réunion du 24 mars 2009 d'imposer des sanctions contre les personnes, civiles et militaires, dont les activités visent à maintenir le statu quo anticonstitutionnel en Mauritanie. Les parties ont débattu davantage la décision de l'UE de mettre fin aux consultations en vertu de l'Article 96 de Cotonou et d'adopter des mesures appropriées concernant sa coopération avec la Mauritanie remplaçant le gel de la coopération en vigueur depuis le coup d'état. Ils ont pris note du président du «Haut Conseil d'état» de démissionner de ce poste et de transférer les pouvoirs présidentiels *ad intérim* au Président du Sénat en dépit du fait que le Président légitime n'a jamais renoncé son mandat. Les Ministres ont exprimé leurs préoccupations au manque d'actions positives vers une solution consensuelle à la crise sur la base d'un processus transparent, inclusif, représentatif et juste conduisant le plus tôt possible au retour à l'ordre constitutionnel en Mauritanie.

#### Guinée

28. Les Ministres ont pris note de l'annonce préliminaire du Président du CNDD, Dadis Camara, d'organiser des élections législatives et présidentielles les 11 octobre et 13 décembre 2009 respectivement. Ils ont encouragé les autorités à respecter le calendrier car il constitue un pas important du processus de retour à l'ordre constitutionnel. Ils ont accueilli favorablement la levée de l'interdiction des activités politiques, un préalable pour des élections libres et transparentes au pays. D'autre part, les Ministres, tout en soulignant la nécessité de mettre fin à l'impunité en Guinée, ont exprimé leur préoccupation à la manière dont les autorités menaient les arrestations et les poursuites judiciaires contre des personnes soupçonnées de corruption et du crime organisé. Le respect des procédures juridiques est essentiel. L'UE a annoncé que des consultations seront menées en vertu de l'Article 96 de l'Accord de Cotonou le 29 avril à laquelle l'UA est invitée à participer.

### III. C) Zimbabwe

29. Les deux parties ont accueilli favorablement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord Politique Global (GPA) en particulier la formation du Gouvernement d'Unité nationale au Zimbabwe. Elles ont exhorté les parties à respecter strictement les dispositions du GPA, y compris le respect de l'état de droit et de tout faire pour assurer la conclusion heureuse du processus qu'elles ont initié et de créer un environnement favorable à cet effet, dans les meilleurs intérêts du peuple Zimbabween.

30. Les Ministres ont échangé sur les efforts internationaux concernant le Zimbabwe, y compris la visite de la mission du Fonds Monétaire International du 9 au 24 mars. Ils

ont débattu la reprise des contacts avec le gouvernement du Zimbabwe, les relations avec les institutions financières internationales et les voies et moyens de maintenir et de renforcer l'implication des NU, de l'UA, de la SADC et de l'Afrique du sud dans le processus. L'UE a accueilli favorablement la décision du Gouvernement d'Unité nationale du Zimbabwe d'avoir un dialogue politique avec l'UE.

31. Les Ministres ont discuté la situation humanitaire dans le pays et ont noté que la nécessité de l'aide humanitaire durera longtemps. La partie Africaine a exhorté l'UE de continuer à fournir l'assistance combien nécessaire pour alléger les souffrances du peuple Zimbabwéen et à aider à la reprise économique et sociale du pays et a réitéré son appel pour la levée immédiate de tous les sanctions imposées sur le Zimbabwe. L'UE a réaffirmé son engagement au peuple Zimbabwéen à travers un programme d'aide humanitaire important et de longue date. L'UE a réaffirmé qu'elle était disposée à appuyer la relance économique et sociale du Zimbabwe une fois qu'il y a des signes tangibles d'un retour au respect des droits de l'homme, l'état de droit et la stabilisation macroéconomique. L'UE a souligné qu'elle n'a pas imposé des sanctions sur le Zimbabwe en tant que pays mais des mesures restrictives ciblant des individus et des entités relatives aux atrocités et la violence électorale. L'UE a invité les autorités du Zimbabwe de libérer immédiatement tous les prisonniers politiques. La partie Africaine a réitéré son appel urgent à l'UE de traiter la situation au Zimbabwe avec la flexibilité nécessaire afin de faciliter la relance économique et sociale du pays et la consolidation des progrès réalisés jusque là.

### **III. d) Autres questions**

32. Les Ministres ont salué la coopération exemplaire entre les partenaires dans la Communauté internationale dans leurs efforts pour accompagner la transition vers la démocratie en Mauritanie et en Guinée. Les Ministres étaient d'avis que le maintien de l'ordre constitutionnel en Guinée Bissau peut être réalisé spécialement avec l'appui adéquat des les partenaires dans les domaines tels que l'organisation des élections, la réforme du secteur de sécurité et la lutte contre le trafic de drogues.
33. Les Ministres ont mis l'accent sur le fait que l'instabilité politique, les institutions fragiles et le manque de ressources ouvre la porte au crime organisé, en particulier le trafic de drogues, des armes légères et de petit calibre et des êtres humains. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre la coopération avec les administrations nationales, les organisations régionales et les NU pour aider les états dans ce domaine, particulièrement ceux dans la situation de post-conflit, en vue de renforcer les capacités nécessaires pour relever effectivement ces défis. Les Ministres ont mis l'accent sur la nécessité d'une enquête indépendante sur le meurtre du Président Joao Bernardo Vieira et ont encouragé l'UA, la CEDEAO et la CENSAD à prendre les mesures nécessaires à cet effet.

### **III e) Questions de Paix et de Sécurité en Europe / Balkans occidentaux**

34. La partie Africaine a pris note de la position de l'UE que la perspective Européenne des Balkans occidentaux telle que stipulée dans le "Processus de Stabilisation et d'Association", le Programme Thessaloniki 2003 pour les Balkans occidentaux et la Déclaration de Salzbourg 2006, reste essentielle pour la stabilité, la réconciliation et le futur des Balkans occidentaux. La présence de l'UE aux Balkans occidentaux dans le cadre de l'ESDP est une partie clé de l'approche globale de l'UE. Soutenir la stabilité est nécessaire pour réaliser des progrès sur la voie de l'intégration Européenne.
35. La partie UE a souligné que le "Processus de Stabilisation et d'Association" reste le cadre global de la voie Européenne pour les pays des Balkans occidentaux jusqu'à leur

future accession. Des Accords de Stabilisation et d'Association et des Accords intérimaires ont été signés avec six pays des Balkans occidentaux.

36. Faisant référence aux élections dans la Région des Balkans occidentaux, la partie UE a rappelé l'importance d'assurer des élections libres et transparentes conformément aux normes et aux engagements internationaux. L'UE aide au développement économique et politique de Kosovo par une perspective Européenne claire en conformité avec la perspective Européenne de la région. L'implication totale de Kosovo dans les initiatives régionales doit être assurée d'une manière constructive. La coopération régionale entre l'ensemble des Balkans occidentaux est cruciale car elle contribue à la compréhension partagée dans la région et à la recherche des solutions aux questions d'intérêt commun.

#### **IV. Processus d'intégration Africaine après la Conférence de l'UA à Addis Abéba**

37. Les Ministres se sont réjouis des progrès accomplis dans l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'UA et ont encouragé la Commission de l'UA à finaliser le processus. Les Ministres ont en outre accueilli favorablement le développement d'un Programme d'intégration minimum, visant à intensifier les initiatives actuelles de la coopération économique et les mesures pour accélérer l'intégration dans les secteurs/domaines prioritaires, pour enlever les obstacles à la libre circulation de personnes, de biens, de services et de capitaux et améliorer les conditions nécessaires pour un continent intégré de fonctionner comme un marché unique. La partie africaine a informé l'UE des efforts déployés pour transformer la Commission de l'UA en l'Autorité de l'UA en conformité avec la décision de la 12<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence de l'Union africaine en février 2009.

#### **V. Questions juridiques**

38. Les Ministres ont rappelé la nécessité de combattre l'impunité dans le cadre du droit international et national pour s'assurer que des individus qui commettent des délits graves tels que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, le génocide et la torture ne le font pas dans l'impunité et sont traduits en justice.
39. Les Ministres ont pris note du Rapport du Groupe d'experts techniques indépendants pour clarifier la compréhension respective du principe de la Compétence universelle. Les Ministres ont rappelé que le Groupe a été mis en place à la lumière de la reconnaissance que la question avait des conséquences négatives sur les relations entre l'UE et la partie Africaine. Ils ont exprimé leur gratitude aux six experts indépendants pour leur travail et ont exprimé l'espoir que cette tâche aurait servi le but tel que demandé par la réunion de la Troïka en novembre 2008. Ils ont convenu que le Rapport doit être partagé avec les organes de l'UE, de l'UA ainsi qu'avec les états membres.

#### **Hissene Habré**

40. Les Ministres ont pris acte de la décision adoptée par la Conférence de l'UA en février 2009 concernant le procès de l'ancien Président Tchadien, Hissene Habré, au Sénégal invitant l'Union Africaine de concert avec le Gouvernement de la République du Sénégal et en coordination étroite avec la Commission Européenne, de préparer le budget final pour le procès et d'approcher aussitôt les autres partenaires sur cette base. Les Ministres ont souligné la nécessité de présenter ce budget le plus tôt possible.

**VI. Date et Lieu de la 13<sup>ème</sup> Réunion de la Troïka Ministérielle**

41. Les Ministres ont convenu de tenir la 13<sup>ème</sup> Réunion de la Troïka Ministérielle Afrique-UE le 14 octobre 2009 à Addis Abéba.

2009

# Rapport de la Commission sur l'État d'Avancement de la Mise en oeuvre de la Stratégie Conjointe de Dialogue Afrique-UE et son Plan d'Action

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3246>

*Downloaded from African Union Common Repository*